

LISTE DES PIÈCES A PRODUIRE EN MAIRIE :

POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE

- ❑ Si aucun titre sécurisé : acte de naissance ou justificatif de nationalité

POUR UN RENOUELEMENT DE TITRE

- ❑ Carte nationale d'identité + photocopie recto verso / passeport + photocopie
- ❑ Si changement d'état civil : acte de mariage (de moins de 3 mois) ou acte de décès pour justifier le veuvage – jugement de divorce notifiant le droit d'user du nom de l'ex-époux

POUR UN RENOUELEMENT A LA SUITE D'UNE PERTE OU D'UN VOL

- ❑ Déclaration de vol (commissariat, gendarmerie)
- ❑ Déclaration de perte (mairie)

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES MINEURS

- ❑ Autorité parentale à compléter sur le CERFA + pièce d'identité des parents originaux et photocopies
- ❑ Jugement de divorce uniquement si autorité parentale exclusive ou garde alternée (+ justificatif de domicile de chaque parent à joindre dans ce cas)
- ❑ Si demande de nom d'usage pour un mineur: accord des deux parents y compris pour un renouvellement de titre mentionnant également l'ordre des noms

Tous les justificatifs doivent être présentés en original et en photocopie

- ❑ 1 photographie d'identité conforme : 35×45 mm de moins de 6 mois, non découpée, sans défaut ni pliure (photographe ou Photomaton)
 - ❑ 1 justificatif de domicile datant de moins d'un an au nom du demandeur ou au nom de l'hébergeant avec original et copie de sa carte d'identité et l'attestation d'hébergement complétée
 - ❑ Timbres fiscaux dans les bureaux de tabac, centres des Impôts, **service-public.fr**
- Carte nationale d'identité et passeport : uniquement en cas de perte ou de vol : 25 €
- Majeurs : 86 €
- Mineurs de 15 ans et plus : 42 € - Mineurs de moins de 15 ans : 17 €

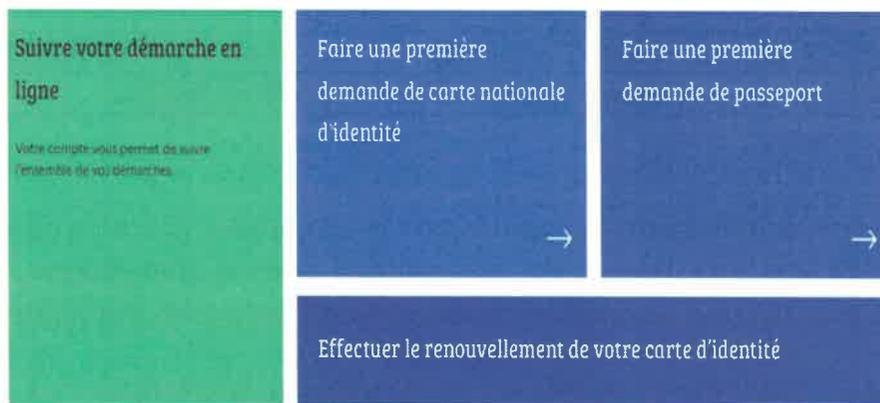


Comment simplifier sa démarche ?

Pour gagner du temps,
faites une pré-demande en ligne sur le site de L'ANTS

Service gratuit et rapide (- 10 minutes) !

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>



The screenshot shows the L'ANTS website interface. On the left, a green box says 'Suivre votre démarche en ligne' with a sub-note 'Votre compte vous permet de suivre l'ensemble de vos démarches.' To the right, there are two blue buttons: 'Faire une première demande de carte nationale d'identité' and 'Faire une première demande de passeport', both with right-pointing arrows. Below these is a larger blue button that says 'Effectuer le renouvellement de votre carte d'identité'.



➔ Où effectuer sa demande ?

➔ Dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil
27 mairies dans le département des Côtes d'Armor

Pléneuf-Val-André en cours de déploiement

Mairie de <u>BEAUSSAIS-SUR-MER</u>	Mairie de <u>LANNION</u>	Mairie de <u>PLERIN</u>
Mairie de <u>BEGARD</u>	Annexe Mairie <u>LOUDEAC</u>	Mairie de <u>PLESTIN-LES-GREVES</u>
Mairie de <u>BINIC</u>	Mairie de <u>LA MOTTE</u>	Mairie de <u>PLOUARET</u>
Mairie de <u>BROONS</u>	Mairie <u>LE MENE</u>	Mairie de <u>PLOUFRAGAN</u>
Mairie de <u>CALLAC</u>	Mairie de <u>MATIGNON</u>	Mairie de <u>QUINTIN</u>
Mairie de <u>DINAN</u>	Mairie de <u>MERDRIGNAC</u>	Mairie de <u>ROSTRENNEN</u>
Mairie de <u>GUINGAMP</u>	Mairie de <u>PAIMPOL</u>	Mairie de <u>SAINT-BRIEUC</u>
Mairie de <u>JUGON-LES-LACS</u>	Mairie de <u>PERROS-GUIREC</u>	Mairie de <u>SAINT-NICOLAS DU-PELEM</u>
Mairie de <u>LAMBALLE</u>	Mairie de <u>PLANCOET</u>	Mairie de <u>TREGUIER</u>

➔ Vous pouvez être accueilli dans la commune de votre choix : dès lors que celle-ci est dotée d'une station biométrique, sans aucune obligation de devoir justifier y être domicilié.

Attention, car vous devrez nécessairement récupérer votre nouveau titre auprès de la mairie ayant enregistré votre demande.

La liste des communes équipée peut être consultée sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>.

➔ Besoin d'aide pour réaliser la démarche en ligne ?

➔ Un espace France Services proche de chez vous peut vous aider pour la pré-demande en ligne

Côtes-d'Armor (22) Binic - Étables-sur-Mer France services Binic - Étables-sur-Mer 1 place Heurtel 02 96 70 64 18 Bourbriac France services de Bourbriac 11 place du Centre 02 96 43 07 09 Callac France services de Callac Place Jean Auffret 02 96 45 81 33 Caulnes France services Caulnes 10 rue de La Ville Chérel 02 96 88 70 37 Cavan France services Cavan 2 rue Maurice Denis 02 96 35 99 40 Évran France services d'Évran 12 rue de La Mairie 02 96 27 40 33	Guerlédan France services Guerlédan Place Sainte-Suzanne - Mur-de-Bretagne 02 96 26 06 09 Jugon-les-Lacs- Commune-Nouvelle France services de Jugon Les-lacs- Commune-Nouvelle 23 rue de Penhièvre 02 96 31 72 33 Le Mené France services Le Mené 24 La Croix de Jeanne Even 02 96 31 47 17 Loudeac France services Loudéac 15 rue de Moncontour 02 96 66 48 37 Merdrignac France services de Merdrignac 7 place du Centre 02 96 56 98 46 Paimpol France services Paimpol Centre Henri-Dunant 2 rue Dunant 02 96 20 20 80	Plancoët France services de Plancoët 3 quai du Duc d'Aiguillon 02 57 27 00 00 Plélo France services Plélo Place du 11 Novembre 02 96 79 53 53 Pléneuf-Val-André France services de Pléneuf-Val-André 1 rue Georges Le Breton 02 96 63 13 03 Plestin-les-Grèves France services Plestin-les-Grèves 2 place d'Auvealais 02 96 05 57 56 Ploelec-l'Hermitage France services Ploelec-l'Hermitage 1 place Louis Morel 02 96 52 90 04 Plouaret France services Plouaret Rue Louis Prigent 02 96 05 55 50 Plouha France services Plouha Avenue Laënnec 02 52 70 09 90	Rostrenen France services de Rostrenen 6 rue Joseph Pennec 02 90 51 00 03 Saint-Brieuc France services Saint-Brieuc 3 rue de Genève 02 96 60 47 87 Tréguier France services Tréguier 12 rue Lamennais 02 96 92 33 46 France services multi-sites France services de Ploumagoar-Pabu-Plouisy Ploumagoar, Pabu, Plouisy 06 75 58 98 93 Bus France services Bus France services LAC 06 75 47 30 57 Bus France services de Plouasne 06 75 78 07 07 Bus France services MSA/ CCKB 06 02 12 24 68
---	---	---	---